Image not found or type unknown

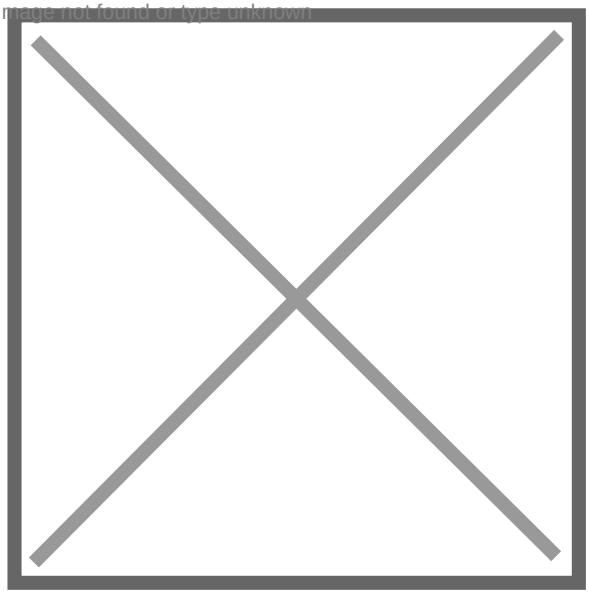

Ma femme é prises avec la mort

Par **Chaieb_Abdallah**, le **02/08/2022** à **01:04**

Je suis tunisien et j'habite en Tunisie. Je me suis marié avec une femme française depuis octobre 2019, le mariage célébré en Tunisie et bien déclaré en France
Ma femme est tombée malade après environ 3 mois de mariage, et la maladie était plutôt grave (maladie tumeur au niveau de pancréas) ce qui lui a fait subir une résection pancréatique pour retirer la partie malade, Et après une courte période de temps, elle a subi la même opération, mais au niveau de poumons après la propagation de maladie. Je l'aidais autant que possible à distance depuis 2 ans parce que je n'avais pas encore mes papiers et que j'étais totalement coincé ici et je ne savais pas quoi faire pour joindre ma femme.....

-L'état mental et physique de ma femme est très fatiguée et critique elle a besoin que je sois à ses côtés et avec elle dans ces circonstances difficiles car je ne peux plus supporter la souffrance de ma femme alors qu'elle est loin de moi.

-S'il vous plaît les gens de connaissance et de droit ou toute personne qui peut m'aider même avec des informations sur les procédures judiciaires ou les autorités compétentes qui peuvent me guider ou m'aider à rejoindre ma femme qui lutte contre la mort

Par **amajuris**, le **02/08/2022** à **09:45**

bonjour,

comme conjoint de français, vous pouvez obtenir un visa.

voir ce lien :

l'époux d'un français peut-il séjourner en France ?

Salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés